

Préparez votre avenir à Pétré

Paysage

Baccalauréat professionnel Aménagements paysagers

Objectifs

L'enseignement professionnel, dans cette filière, vise principalement à :

- Acquérir une professionnalisation dans le secteur des travaux paysagers avec l'obtention d'un baccalauréat professionnel en fin de terminale.
- Les modules d'enseignement professionnel permettent :
 - D'initier les élèves à la façon dont les entreprises sont organisées.
 - D'acquérir des bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en œuvre dans le domaine du paysage.
 - De comprendre un processus de création paysagère tout en sensibilisant les apprenants à la durabilité.
 - D'acquérir des savoir-faire propres aux divers secteurs du paysage : travail du sol, maçonnerie paysagère, implantation des végétaux, entretien,....
 - De familiariser les jeunes avec le monde du végétal
 - D'acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Nos spécificités

Certains modules de formation sont laissés à notre initiative : nous avons choisi d'aborder en formation des thématiques professionnelles d'actualité en lien avec les évolutions réglementaires et sociétales :

- Organisation de chantiers de démonstration des savoir-faire des jeunes lors des manifestations organisées par l'établissement : maçonnerie paysagère (murets, fontaines, dallages,...) et implantation de gazon et divers végétaux.
- Compréhension et gestion des espaces naturels.
- Création et entretien d'espaces verts intégrant un raisonnement développement durable (limitation des émissions de CO2, choix de végétaux consommant moins d'eau...)
- Initiation à la création de piscines naturelles aux techniques de phytoépuration, de murs végétalisés.
- Réalisation de chantiers «grandeur nature» pour se confronter aux réalités professionnelles.
- Réalisation de l'entretien du matériel du secteur espaces verts dans nos ateliers d'agro-équipement.
- Plateforme de travaux pratiques de 2000 m².

Les élèves participent aux travaux réalisés sur les espaces verts de l'établissement lors de séances de travaux pratiques et pendant la semaine de stage au lycée. Cela leur permet d'utiliser les nombreux matériels de notre halle travaux paysagers.

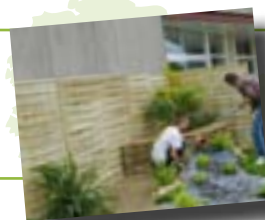
Formation CACES Minipelle

Débouchés

Le Baccalauréat professionnel permet l'insertion professionnelle directe : employé paysagiste, agent des espaces verts en collectivité territoriale, agent de valorisation du patrimoine naturel, concepteur-aménageur de l'espace

La poursuite d'études est possible :

- En B.T.S.A. dans les options, productions horticoles, aménagement paysagers, technico-commercial et autres filières.
- En certificat de spécialisation.



Vous êtes en 3ème :

Le Collège vous remettra un dossier d'orientation à compléter (vœux provisoires au 2ème trimestre, vœux définitifs au 3ème trimestre). Le dossier sera étudié en commission académique fin juin.

L'Affectation

Une commission départementale académique d'affectation se réunit fin juin pour recueillir les vœux confirmés pour les pré affectés et les nouveaux vœux pour les non pré affectés. L'inspection académique de la Vendée confirmera les résultats aux familles à l'issue de la commission

Vous êtes dans une autre classe :

Vous pouvez être admis directement en classe de 1ère :

- Après la classe de seconde professionnelle, quelque soit sa spécialité.
- Après une seconde générale et technologique.
- Après un CAPA ou un CAP
- En redoublement d'une classe de 1ère, toutes spécialités confondues, dans le cadre d'une ré-orientation.

